

COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION

REUNION COMMISSION DU 22 JUILLET 2020

Président : M. MALLET

Présents : M. MONTMAYEUR, H GIROUD GARAMPON

REUNION DE DEBUT DE SAISON

Dans le but de bien préparer les réunions de début de saison, la commission éthique et prévention du District de l'Isère souhaite, que les clubs du District qui voudraient voir aborder certaines thématiques nous envoient avant le 28 Aout 2020 leurs demandes

Conformément à l'Article 21Bis des Règlements Généraux du District, chaque équipe doit être représentée par son éducateur et un dirigeant licencié, en outre ces personnes devront avoir leur licence avec eux (Foot compagnon). Une vérification sera faite lors de l'émargement

Pour rappel, les équipes 1 de D5 sont invitées à participer à la réunion de leur choix

Les dates de ces réunions pour les équipes évoluant en D1, D2, D3 et D4 sont les suivantes :

Phase	Poule	Date	Heure	Club	Lieu	Adresse
D1	A	19/09/2020	10H	St Andre le Gaz	St Andre le Gaz	à venir
D1	B	19/09/2020	10H	Jarrie Champ	Jarrie Champ	Stade de Champ sur Drac
D2	A	16/09/2020	19H	Bilieu	Bilieu	à venir
D2	B	14/09/2020	19H	Chabons	Chabons	Salle Post'halles, 2 rue de la poste
D2	C	14/09/2020	19H	Corbelin	Corbelin	Salle Joseph Brosse, 23 rue du TRAM
D3	A	14/09/2020	19H	USVO	Grenoble	Siege, 7 rue Henry Duhamel
D3	B	16/09/2020	19H	Beaucroissant	Beaucroissant	Complexe Marthe Olympe Richard
D3	C	16/09/2020	19H	Oyeu	Oyeu	Salle des Fêtes , 1201 route du lac
D3	D	19/09/2020	10H	Vallée de l'Hien	Biol	Stade de Biol, route de Belmont
D4	A	21/09/2020	19H	St Paul de Varcès	St Paul de Varcès	à venir
D4	B	21/09/2020	19H	Izeaux	Izeaux	à venir
D4	C	21/09/2020	19H	La Sure	La Sure	à venir
D4	D	23/09/2020	19H	Ruy Montceau	Ruy Montceau	à venir
D4	E	23/09/2020	19H	Eyzin St Sorlin	Eyzin St Sorlin	à venir

Les clubs de D1, D2 et D3 tirés au sort devaient nous faire **parvenir avant le jeudi 23 juillet** le lieu de ces réunions

Les clubs de D4 doivent nous faire parvenir **pour le lundi 24 Aout** l'adresse de la réunion.

BONUS MALUS

RAPPEL SUR LE BONUS MALUS

Article 62-2-2 des règlements généraux du District concernant le Bonus/malus.....

.....Les clubs **peuvent contrôler régulièrement leurs** décomptes et prendre ainsi rapidement contact avec la Commission Ethique du District de l'Isère de Football afin d'obtenir d'éventuelles informations ou précisions, ou après contrôles, d'éventuelles modifications

DELEGUES CLUBS

Comme toutes les saisons vous devez nous transmettre votre liste de personnes désignées par votre club afin d'assumer la fonction de délégué club.

Nous vous demandons de bien vouloir faire l'effort de nous transmettre votre liste en indiquant votre **numéro d'affiliation** ainsi que le **nom et numéro de licence** de chacun. **Une liste par ordre alphabétique** nous faciliterait beaucoup le travail.

Nous vous validerons les vignettes dès lors que toutes les personnes désignées auront leur licence validée et aucune validation partielle ne sera effectuée.

Nous vous conseillons de prendre connaissance de l'article 44 des Règlements du District.